

AMEN ALLIANCE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « AMEN ALLIANCE SICAV » au 30 Septembre 2021 pour la période se terminant à cette date, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 75 169 499 Dinars, un actif net de 74 990 144 Dinars et un bénéfice de la période de 989 245 Dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AMEN ALLIANCE SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de AMEN ALLIANCE SICAV arrêtés au 30 Septembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie en vigueur en Tunisie.

Observations

Toutefois, nous vous informons que :

- Les pensions livrées représentent 10,08% de l'actif total au 30 Septembre 2021, dépassant ainsi le seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres émis par la société « AMEN BANK » représentent 31,789% de l'actif total au 30 Septembre 2021, dépassant ainsi le seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.
- Les disponibilités représentent 20.15% de l'actif total au 30 Septembre 2021, dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 le décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

En conséquence, les valeurs en portefeuille-titre n'ont pas atteint le minimum de 80% de son actif prévu par le décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent 49.79% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Nous attirons votre attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :
JELIL BOURAOUI & ASSOCIES
Jelil BOURAOUI

BILAN
Au 30/09/2021
(Exprimé en dinars)

		30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
ACTIF				
Portefeuille-titres		37 430 031	24 646 171	26 517 138
Actions et droits rattachés		-	-	-
Obligations de sociétés	3.1	17 655 250	3 332 034	13 725 649
Emprunt d'Etat	3.2	16 364 164	19 886 786	6 347 216
Titres OPCVM	3.3	3 410 617	1 427 351	6 444 273
Placements monétaires et disponibilités		37 666 127	57 765 477	63 228 022
Placements monétaires	3.4	22 521 805	40 055 561	43 027 762
Disponibilités	3.5	15 144 322	17 709 916	20 200 260
Créances d'exploitation	3.6	73 341	419 692	60 841
Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		75 169 499	82 831 340	89 806 001
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.7	171 561	306 253	215 499
Autres Créditeurs divers	3.8	7 794	28 278	8 691
TOTAL PASSIF		179 355	334 531	224 191
Capital	3.9	67 705 569	78 446 588	84 159 083
Sommes Distribuables	3.10	7 284 575	4 050 221	5 422 727
Sommes distribuables des exercices antérieurs		4 369 557	-	-
Résultat distribuable de la période		3 277 756	2 014 490	3 137 824
Regul resultat distribuable de la période		- 362 738	2 035 730	2 284 903
ACTIF NET		74 990 144	82 496 809	89 581 810
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		75 169 499	82 831 340	89 806 001

ETAT DE RESULTAT
Allant du 01/07/2021 au 30/09/2021
(Exprimé en dinars)

		Du 01/07/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 30/09/2021	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 17/02/2020 au 30/09/2020	Du 17/02/2020 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	4.1	646 787	1 493 100	261 777	675 685	901 233
Dividendes/ Titres OPCVM		142 870	269 405	-	362 092	362 092
Revenues des obligations de sociétés		416 101	961 668	30 179	30 179	145 395
Revenues des emprunts d'Etat		87 816	262 027	231 597	283 413	393 746
Revenus des placements monétaires	4.2	679 698	2 530 792	969 494	1 673 336	2 862 234
Total des revenus de placements		1 326 485	4 023 892	1 231 271	2 349 022	3 763 467
Charges de gestion des placements	4.3	-204 353	-673 571	-202 160	-306 253	-558 974
Revenus Nets des placements		1 122 132	3 350 321	1 029 111	2 042 769	3 204 493
Autres charges d'exploitation	4.4	-21 583	-72 565	-18 667	-28 278	-66 670
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 100 549	3 277 756	1 010 444	2 014 490	3 137 824
Régularisation du résultat d'exploitation		55 671	-362 738	728 414	2 035 730	2 284 903
SOMMES DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		1 156 220	2 915 018	1 738 858	4 050 221	5 422 727
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-55 671	362 738	-728 414	-2035 730	-2 284 903
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		718	1 129	130 774	13 458	5 064
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-112 022	-112 004	-96 220	-296 561	-250 931
Frais de négociation de titre		-	-	-	-5	-5
RESULTAT NET DE LA PERIODE		989 245	3 166 881	1 044 998	1 731 382	2 891 952

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Allant du 01/07/2021 au 30/09/2021
(Exprimé en dinars)

	Du 01/07/2021 au 30/09/2021	Du 01/01/2021 au 30/09/2021	Du 01/07/2020 au 30/09/2020	Du 17/02/2020 au 30/09/2020	Du 17/02/2020 au 31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	989 245	3 166 881	1 044 998	1 731 382	2 891 952
Résultat d'exploitation	1 100 549	3 277 756	1 010 444	2 014 490	3 137 824
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	718	1 129	130 774	13 458	5 064
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-112 022	-112 004	-96 220	-296 561	-250 931
Frais de négociation de titres	-	-	-	-5	-5
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 739 500	-17 758 547	17 332 746	79 765 426	85 689 859
Souscriptions	32 894 909	144 325 012	35 611 334	119 807 691	211 700 646
- Capital	29 963 225	133 118 870	34 357 600	116 940 200	204 265 200
- Régularisation des sommes non distribuables	1 929 485	8 601 983	-274 042	-597 308	-1 250 093
- Régularisation des sommes distribuables	1 002 199	2 604 159	1 527 776	3 464 800	8 685 539
Rachat	-30 155 409	-162 083 559	-18 278 588	-40 042 265	-126 010 787
- Capital	-27 448 721	-149 463 747	-17 619 200	-38 875 000	-120 480 400
- Régularisation des sommes non distribuables	- 1760 160	-9 652 915	139 975	261 804	870 248
- Régularisation des sommes distribuables	-946 528	-2 966 897	-799 363	-1 429 069	-6 400 636
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 728 745	-14 591 666	18 377 743	81 496 809	88 581 810
ACTIF NET					
En début de période	71 261 398	89 581 810	64 119 065	1 000 000	1 000 000
En fin de période	74 990 144	74 990 144	82 496 809	82 496 809	89 581 810
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	657 852	847 848	623 268	10 000	10 000
En fin de période	683 184	683 184	790 652	790 652	847 848
VALEUR LIQUIDATIVE	109.766	109.766	104.340	104.340	105,658
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,278%	5,199%	5.661%	6.998%	6,490%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021
Montants en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société AMEN ALLIANCE SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type capitalisation, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 15 janvier 2020 à l'initiative de Amen Bank et a été ouverte au public le 17 février 2020. Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières constitué au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toute autre ressource.

La gestion de la SICAV est assurée par la société AMEN INVEST. AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV. AMEN BANK se charge aussi de la distribution des titres de la SICAV.

La société AMEN ALLIANCE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2021 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Exceptionnellement, le premier exercice de la SICAV s'étend du 17 février 2020 au 31 décembre 2020.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 Septembre 2021.

2.3. Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilés

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres. Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.4. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

2.7. Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.8. Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.9. Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3. NOTES SUR LE BILAN

PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2021 se détaille comme suit :

3.1. Obligations de sociétés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
AMEN BANK 2010 SUB	17 800	474 601	476 897	0,634
AMEN BANK 2012	11 000	110 000	110 255	0,147
AMEN BANK 2020-03	75 000	7 500 000	7 849 348	10,442
AMEN BANK SUB 2021-01	5 000	500 000	515 137	0,685
ATL 2020-1A	10 000	1 000 000	1 079 014	1,435
ATL 2020-1AA	15 000	1 500 000	1 618 521	2,153
ATTIJARI LEASING 2020-1	8 000	800 000	855 356	1,138
TLF 2020-SUB	20 000	2 000 000	2 110 082	2,807
TLF 2021-1 FIXE	10 000	1 000 000	1 035 930	1,378
TLF 2021 SUB	5 000	500 000	501 718	0,667
BH BANK SUB 2021-2	15 000	1 500 000	1 502 992	1,999
Total Obligations de sociétés		16 884 601	17 655 250	23,49

3.2. Emprunts d'Etat

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
BTA13042028	4 000	3 750 000	3 850 445	5,122
BTA13042028A	2 500	2 327 500	2 390 278	3,180
EN 2021 CAT. B/5	50 000	5 000 000	5 088 723	6,770
EN 2021 CAT. B/5 2EME T	50 000	5 000 000	5 034 718	6,698
Total Emprunts d'Etat (BTA)		16 077 500	16 364 164	21,77

3.3. Titres OPCVM

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
SICAV AMEN	71 096	3 404 424	3 410 617	4,537
Total titres OPCVM		3 404 424	3 410 617	4,537

PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2021 se détaille comme suit :

3.4. Placements monétaires

- **Pensions livrées**

	Banque	Nombre de jour	Taux	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% Actif
PL041021 (1)	BIAT	63	7,29	3 000 723	3 037 159	4.040
PL041121 (2)	BIAT	93	7,29	1 500 913	1 518 722	2.020
PL081121 (3)	BT	91	7,29	999 074	1 009 715	1.343
PL230821 (4)	BT	91	7,29	999 369	1 008 594	1.342
PL41221A (5)	BT	91	7,26	999 672	1 003 049	1,334
Total pensions livrées				7 499 751	7 577 239	10,080

- **Certificat de dépôt**

	Emetteur	Nombre de jour	Taux	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% Actif
CD21121	AMEN BANK	40	7,26	1 987 197	1 989 741	2,647
CD031121	AMEN BANK	40	7,26	3 974 393	3 978 845	5,293
CD071021A	AMEN BANK	20	7,26	996 786	999 033	1,329
CD111021	AMEN BANK	20	7,26	2 491 966	2 495 975	3,320
CD121021	AMEN BANK	20	7,26	1 495 179	1 497 344	1,992
CD261021	AMEN BANK	40	7,26	1 987 197	1 991 974	2,650
CD271021	AMEN BANK	30	7,26	1 990 378	1 991 654	2,650
Total Certificat de dépôt				14 923 096	14 944 566	19,881
Total placements monétaires				22 422 847	22 521 805	29,961

- (1) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 6,00% Avril 2023) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 3 026 titres pour un montant de 3 000 723 dinars au profit de la BIAT opérée en date du 02/08/2021 pour une durée de 63 jours avec un taux de 7,29%.
- (2) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 6,00% Avril 2023) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 1 513 titres pour un montant de 1 500 913 dinars au profit de la BIAT opérée en date du 03/08/2021 pour une durée de 93 jours avec un taux de 7,29%.
- (3) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 7,20% Février 2027) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 965 titres pour un montant de 999 074 dinars au profit de la BT opérée en date du 09/08/2021 pour une durée de 91 jours avec un taux de 7,29%.
- (4) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 7,20% Février 2027) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 964 titres pour un montant de 999 369 dinars au profit de la BT opérée en date du 16/08/2021 pour une durée de 91 jours avec un taux de 7,29%.
- (5) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 7,20% Février 2027) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 959 titres pour un montant de 999 672 dinars au profit de la BT opérée en date du 14/09/2021 pour une durée de 91 jours avec un taux de 7,26%.

3.5. Disponibilités

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2021 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
PLACEMENT A TERME (i)	9 515 935	13 456 688	5 005 470
SOMMES A L'ENCAISSEMENT	5 628 387	4 253 228	15 194 790
Total des disponibilités	15 144 322	17 709 916	20 200 260

(i) Les conditions et les modalités de rémunérations des placements à terme sont les suivantes :

	<u>Banque</u>	<u>Nombre de jours</u>	<u>Taux</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
PLACT070122	AMEN BANK	100	7,26	2 500 000	2 500 796	3,327
PLACT211221	AMEN BANK	90	7,26	3 000 000	3 004 296	3,997
PLACT251121	AMEN BANK	90	7,29	1 000 000	1 005 592	1,338
PLACT291221	AMEN BANK	100	7,29	3 000 000	3 005 251	3,998
Total Placements à terme				9 500 000	9 515 935	12,659

CREANCES D'EXPLOITATION :

Le solde de cette rubrique au 30 Septembre 2021 se détaille comme suit :

3.6. Créances d'exploitation :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
DIVIDENDES A RECEVOIR	-	362 092	-
INTERETCOURU/COMPTE REMUNERE	73 341	57 600	60 841
Total des créances d'exploitation	73 341	419 692	60 841

PASSIF :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2021 se détaille comme suit :

3.7. Opérateurs créditeurs :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
GESTIONNAIRE	15 513	70 696	21 728
DEPOSITAIRE	44 586	67 302	55 365
DISTRIBUTEUR	111 462	168 255	138 407
Total des opérateurs créditeurs	171 561	306 253	215 500

3.8. Autres créditeurs divers :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
ETAT RETENUES A LA SOURCE	1 588	-	-
AUTRES CREDITEURS (CMF)	6 206	28 278	8 691
Total des autres créditeurs divers	7 794	28 278	8 691

ACTIF NET :**3.9. Capital :**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier 2021 au 30 Septembre 2021 se détaillent comme suit :

Capital au 01 janvier 2021	
Montant	84 159 083
Nombre de titres	847 848
Nombre d'actionnaires	181
Souscriptions réalisées	
Montant	133 118 870
Nombre de titres	1 341 086
Nombre d'actionnaires entrants	29
Rachats effectués	
Montant	- 149 463 747
Nombre de titres	- 1 505 750
Nombre d'actionnaires sortants	73
Autres effets sur le capital	
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	1 129
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	-112 004
Régularisation des sommes non distribuables	2 237
Résultats antérieurs incorporés au capital (*)	5 422 727
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	- 1 053 170
Frais de négociation de titre	-
Capital au 30 Septembre 2021	
Montant en nominal	67 705 568
Nombre de titres	683 184
Nombre d'actionnaires	137

(*) Les sommes distribuables de l'exercice antérieur ont été distribuées suivant la décision de l'assemblée Générale ordinaire du 28 Mai 2021, affectant ces sommes au niveau du poste capital.

3.10. Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 Septembre 2021 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2021</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	4 369 557	-	-
Résultat Distribuable de la période	3 277 756	2 014 491	3 137 824
Régularisations du résultat distribuable de la période	-362 738	2 035 730	2 284 903
Total des sommes distribuables	7 284 575	4 050 221	5 422 727

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1. Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/07/2021</u> <u>au 30/09/2021</u>	<u>Du 01/01/2021</u> <u>au 30/09/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Du 17/02/2020</u> <u>au 30/09/2020</u>	<u>Du</u> <u>17/02/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Dividendes/Titres OPCVM	142 870	269 405	-	362 092	362 092
Revenus des obligations des sociétés	416 101	961 668	30 179	30 179	145 395
Revenus des emprunts d'Etat (BTA)	87 816	262 027	231 597	283 413	393 746
Total des Revenus du portefeuille titres	646 787	1 493 100	261 777	675 685	901 233

4.2. Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/07/2021</u> <u>au 30/09/2021</u>	<u>Du 01/01/2021</u> <u>au 30/09/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Du</u> <u>17/02/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Du</u> <u>17/02/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Revenus des placements à terme	119 462	436 474	262 855	693 709	722 160
Revenus du compte rémunéré	-	19 500	85 000	210 300	210 300
Revenus des certificats de dépôt	375 853	959 881	34 658	42 720	192 299
Revenus des billets de trésorerie	-	60 165	176 344	207 017	382 188
Revenus des pensions livrées	184 383	1 054 772	410 637	519 590	1 355 287
Total des Revenus des placements monétaires	679 698	2 530 792	969 494	1 673 336	2 862 234

4.3. Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/07/2021</u> <u>au 30/09/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Du 01/07/2020</u> <u>au 30/09/2020</u>	<u>Du 17/02/2020</u> <u>au 30/09/2020</u>	<u>Du</u> <u>17/02/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Rémunération du distributeur	112 271	370 060	111 067	168 255	307 100
Rémunération du gestionnaire	47 173	155 487	46 666	70 696	129 034
Rémunération du dépositaire	44 909	148 024	44 427	67 302	122 840
Total des charges de gestion de placements	204 353	673 571	202 160	306 253	558 4

4.4. Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/07/2021</u> <u>au 30/09/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2021</u> <u>au</u> <u>30/09/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Du</u> <u>17/02/2020</u> <u>au</u> <u>30/09/2020</u>	<u>Du</u> <u>17/02/2020</u> <u>au</u> <u>31/12/2020</u>
Redevances CMF	18 869	62 195	18 667	28 278	51 613
Services bancaires & assimilés	66	2 425	-	-	8 475
TCL	2 658	7 956	-	-	6 582
Total des autres charges d'exploitation	21 593	72 565	18 667	28 278	66 670